

Olivier Baltus
Rue au Thier 78
4870 TROOZ

Trooz, le 30 septembre 2017

Commune de Trooz

A l'attention du Bourgmestre
Fabien Beltran
Rue de l'Eglise 22
4870 TROOZ

Monsieur Le Bourgmestre,

Le 10 mai 2010, les autorités communales de Trooz décidaient de s'engager dans une « Opération de Développement Rural » (ODR).

Dans les domaines de l'économie, la mobilité, l'environnement, la vie sociale, le patrimoine..., les besoins de notre commune et les attentes de sa population demeurent énormes, comme l'atteste le **plan de 25 fiches-actions** élaborées par les dizaines de citoyens qui ont participé au projet via quantité de réunions de travail pendant près de 3 ans.

L'aménagement de la Place Emile Vandervelde à Fraipont, la restauration des espaces verts de La Brouck, l'aménagement d'une voie lente le long de la Vesdre entre Trooz et Chaudfontaine, la mise à disposition d'un local adapté pour la petite enfance, l'amélioration de la coordination et des échanges entre les associations... sont quelques-unes de ces actions qui doivent améliorer le cadre et la qualité de vie des Troозиens.

Comme vous le savez, ce travail ne s'est pas fait sans peine et a pris énormément de retard, 7 années constituant un délai anormalement long pour l'élaboration du **plan d'actions**, le **PCDR**. De ce fait, plusieurs personnes découragées se sont retirées du projet.

Après un printemps houleux passé à finaliser les fiches-actions, la **Commission Locale (CLDR)** - qui rassemble élus et citoyens - s'est réunie le 4 mai 2017 afin de classer les 25 actions du plan en 3 lots de priorité 1, 2 et 3, selon qu'elles seront mise en œuvre dans les 3 ans, dans une période de 3 à 6 ou de 6 à 9 ans. Le Plan doit ensuite être soumis au Conseil communal, puis transmis aux autorités supérieures en vue de son approbation qui ouvrira la porte au cofinancement régional du projet.

La **participation citoyenne** est l'élément central du PCDR ; imposée par la Loi, elle conditionne le succès de l'opération. Afin d'engager et d'entretenir une dynamique participative, un « lot 0 » permet la concrétisation directe d'actions ne requérant que de petits budgets, sans attendre l'approbation définitive du Plan.

En tant que participant et observateur attentif du processus depuis 2014, j'ai à plusieurs reprises fait part de mon mécontentement à l'égard de la majorité politique et insisté pour qu'elle mène ce projet avec le sérieux et le professionnalisme qu'il convient. Or, si le projet n'est pas dans une ornière, il est aujourd'hui sérieusement embourbé.

Les « errances » dans la gestion de ce dossier commencent à ressembler aux stations d'un chemin de croix ; or, le calvaire a assez duré. Jugez-en plutôt :

La majorité communale n'a en rien encouragé le GREOVA, l'organisme chargé d'encadrer le projet dont l'équipe a été entièrement renouvelée fin 2016, à améliorer la rédaction des fiches-actions, se satisfaisant d'un travail approximatif.

La majorité communale a manqué de la plus élémentaire honnêteté vis-à-vis des citoyens en modifiant le plan d'actions dans leurs dos, avant qu'il ne soit soumis à la CLDR. C'est ainsi qu'est par exemple apparu de nulle part l'action de faire de Trooz une commune « zéro déchet » (priorité 3) pour masquer l'absence de toute politique de prévention à Trooz et ses lacunes en matière de communication. Idem pour le Plan de Développement de la Nature (priorité 3).

La majorité communale a manqué du plus élémentaire sens de loyauté et de correction en ne communiquant aux citoyens investis dans le projet le procès-verbal de la réunion de la CLDR du 4 mai qu'après des semaines et une interpellation directe et vigoureuse en Conseil Communal.

La majorité communale n'a rien fait pour entretenir une dynamique participative qui s'est aujourd'hui complètement effondrée ; 5 mois viennent encore de passer sans aucune initiative vis-à-vis des citoyens. Le « lot 0 » n'est aucunement mis à profit ; à ce jour, seul le GAC (Groupement d'Achat Collectif) est un résultat de l'ODR.

Lors du Conseil Communal du 17 juin 2017, à ma remarque sur le retard pris à chaque étape, vous répondiez, Monsieur le Bourgmestre, en disant que « six semaines en termes administratifs, c'est trois secondes de perdues dans une vie », ajoutant que « l'on est à la finalisation de la réalisation des fiches qui vont être transmises au Collège d'ici le 15 juillet ». Je regrette de devoir vous rappeler une fois encore que le Conseil Communal est le creuset de la démocratie locale, et non le Collège. Alors que les actions du PCDR sont essentielles pour notre commune, le projet n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil prévu le 9 octobre 2017 !

Va-t-on continuer encore longtemps à malmenager ce PCDR ? Va-t-on continuer encore longtemps à se moquer des citoyens qui s'investissent concrètement dans la vie de leur commune ?

Si la Commune de Trooz ne veut pas que le PCDR soit un fiasco et qu'il s'inscrive en négatif dans le bilan de la majorité, il est urgent qu'elle se ressaisisse. Puisque vous, Monsieur le Bourgmestre, avez pris l'habitude de répondre à tout et de vous exonérer de tout manquement, je vous demande de reprendre personnellement le projet en mains et de le conduire rapidement à bien.

C'est aussi une question de bonne gouvernance.

Monsieur le Bourgmestre, à l'entame de cette dernière année de la législature, je vous enjoins de ne pas négliger l'essentiel pour le superflu.

Mes meilleures salutations.

Olivier Baltus

Conseiller communal